
Editorial

Quelques réflexions de fond sur la (re)distribution

«Die Lust am Umverteilen» (Le plaisir de redistribuer), tel est le titre d'un compte rendu, paru en mars 2014 dans la *Neue Zürcher Zeitung*,¹ du *bestseller* de Thomas Piketty sur l'histoire de l'économie, *Le Capital au XXIe siècle*.² Le rédacteur de la *Neue Zürcher Zeitung* y concède, du bout des lèvres dirait-on, que l'économiste français a écrit un ouvrage intelligent et qui mérite d'être lu, et reconnaît implicitement la richesse des données et la profondeur de l'analyse historique. Toujours est-il que Piketty qui, depuis de nombreuses années et dans le cadre d'une communauté transnationale de recherche,³ explore le thème de la redistribution des revenus et des fortunes sur les plans théoriques et empiriques, suscite la défiance de la *Neue Zürcher Zeitung* avec son pronostic pour le 21e siècle – l'augmentation des inégalités générée par le déséquilibre grandissant entre le revenu du capital et le revenu du travail – et sa recette: une plus forte taxation des nantis et, partant, une meilleure redistribution des richesses. Quelle que soit l'impression que pourrait donner le battage international fait autour du livre de Piketty, dont le titre – habile opération de marketing – est une subtile allusion au *Capital* de Karl Marx, le grand modèle du 19e siècle, l'histoire la plus récente n'est probablement pas la période la plus propice pour un traitement discursif de la «redistribution». C'est du moins le cas si l'on se fie aux algorithmes de recherche et d'inventorisation des bases de données Internet, qui remontent aux ouvrages publiés depuis 1800. Si ce type d'inventorisation et d'évaluation était fiable, alors les cycles d'occurrences – l'augmentation des verbes *redistribute*, *redistribuer* et *umverteilen* à la fin du 19e siècle et surtout après les années 1930 et 1960, puis leur diminution après 2000⁴ –, refléteraient pour ainsi dire l'histoire de l'Etat social et de l'imposition progressive jusqu'à un tournant plus ou moins néolibéral, sous l'influence de l'évolution sociodémographique et de la mondialisation.

Or, on trouve la notion de «redistribution» et sa définition avant 1800 déjà, du moins dans les langues issues du latin. Le *Dictionary* français-anglais de Randle Cotgrave de 1611, par exemple, comprend l'entrée suivante: “Redistribuer: to redistribute, or deale backe againe.”⁵ Le verbe *distribuer* est cependant plus

ancien et aussi plus courant. L'adjectif qui en est dérivé apparaît déjà dans l'expression *iustitia distributiva* (justice distributive), traduction latine d'une notion aristotélicienne, reprise par Thomas d'Aquin et d'autres, et qui est devenue déterminante pour la future science fiscale.⁶ Par contre, le dictionnaire historique de la langue allemande des frères Grimm ne connaît pas le verbe *umverteilen*, alors que les définitions du verbe *verteilen* prennent plusieurs pages. Parmi ces définitions, on trouve néanmoins l'idée de partage caritatif ou de don; idem pour le substantif *vertheilung* (répartition) dans le sens de don (*vergebung, spendung*), telle qu'elle s'exprime dans la répartition des aides publiques (*vertheilung öffentlicher unterstützungen*), définition pour laquelle Grimm renvoie à Ranke.⁷

Distribution et *redistribution*, *Verteilung* und *Umverteilung* ont alors pratiquement le même sens, c'est pourquoi le «re» et le «um» n'étaient pas forcément nécessaires. Les contributions sur le Moyen Age tardif et le début de l'époque moderne témoignent aussi de ce recoupement sémantique de la (re)distribution. Le fait que nous ayons reçu un grand nombre de propositions d'articles sur cette période de l'histoire témoigne du dynamisme de la recherche en histoire socio-économique du Moyen Age tardif et de l'époque moderne.⁸ Ainsi, nos craintes que seuls des historiens des 19e et 20e siècles se sentent interpellés par la thématique ont été dissipées.

Les contributions réunies dans ce cahier explorent la question de savoir comment et pourquoi sont apparues au fil du temps des demandes concrètes de (re)distribution des avoirs, des revenus et des ressources. Leurs auteurs ont également tenté d'identifier les acteurs qui ont articulé ce besoin de (re)distribution matérielle et d'analyser la réception de leurs revendications, dans différents espaces géographiques et à différentes époques.

Réciprocité et redistribution

Le modèle de développement ethno-historiographique présenté par Karl Polanyi dans son livre *The Great Transformation* (1944) nous permet de passer d'une analyse *historico-sémantique* (signifiant) à une analyse approfondie de l'objet (signifié) et de la notion de *redistribution/Umverteilung*. Polanyi identifie trois principes structurants de l'action socioéconomique avant l'époque moderne, qui peuvent aussi se combiner, à savoir la *réciprocité*, la *redistribution* et l'*économie domestique*, étant entendu que la production visait la couverture de besoins personnels. A ces trois principes structurants, Polanyi associe trois fonctions principales, à savoir, dans l'ordre, la *symétrie*, la *centricité* et l'*autarcie*.⁹ Un système qui repose plus particulièrement sur le donner et le prendre, ou le

recevoir – sur la *réciprocité* donc – est caractéristique pour des sociétés relativement égalitaires. Un tel système se fonde sur la symétrie et reproduit cette dernière. A la fin de la période moderne, le principe de solidarité de l'assurance s'en approche le plus: des caisses de secours mutuel, alimentées par les contributions des membres, couvrent toutes sortes de risques susceptibles de réduire l'aptitude au travail. Giulia Pedrazzi en parle dans sa contribution sur la *Società di mutuo soccorso maschile di Locarno*, une caisse de secours tessinoise pour hommes, créée durant la deuxième moitié du 19e siècle. Du fait que des représentants de toutes les couches de la société – paysans, employés, indépendants, commerçants, propriétaires fonciers – y étaient affiliés, l'association d'entraide avait un potentiel de redistribution non seulement horizontal (pour les risques), mais aussi vertical, en mettant en relation la maladie, l'accident et l'âge avec le revenu et la fortune.

En revanche, la (re)distribution de biens et de fonctions qui n'était pas organisée et contrôlée par des associations solidaires, mais qui était orchestrée par des (groupes de) personnes, organisations ou institutions investies d'un pouvoir exécutif, a conduit à une forte politisation et à une concentration du pouvoir, dans la mesure où elle servait aussi à assujettir les bénéficiaires, à en faire des «débiteurs» et finalement des partisans, en un mot, à étendre son emprise.¹⁰ Cette analyse correspond à la contribution de Daniel Schläppi; l'auteur montre que les privilèges politiques des membres de l'élite, accordés selon les principes corporatifs de la redistribution dans la Suisse de l'Ancien Régime, impliquaient pour ces derniers de fournir une contrepartie (matérielle) aux classes inférieures s'ils ne voulaient pas risquer d'affronter un mécontentement social ou une opposition politique. Autrement dit, la (re)distribution avait alors pour fonction non pas de compenser l'inégalité politique et socioéconomique – contrairement à ce que la redistribution contemporaine prétend faire –, mais de la légitimer, par exemple par le don aux pauvres de blé pris dans le grenier communal ou d'argent puisé dans le trésor de riches entrepreneurs.

Cette fonction de la redistribution, qui englobe aussi le domaine de la philanthropie privée, est le sujet de l'article de Matthieu Scherman sur la famille de banquiers-marchands florentins Salviati, établie à Londres vers le milieu du 15e siècle, qui redistribuait une part de son bénéfice aux «pauvres de Dieu». Cet exemple montre qu'à la fin du Moyen Age et au début de l'époque moderne, le partage et la redistribution étaient pratiquement synonymes de transfert social en faveur des pauvres et des démunis. Historiquement et sémantiquement, c'est le cas également pour le principal instrument de la redistribution directe ou indirecte de la prospérité, à savoir l'impôt. Les termes de l'ancien et moyen haut-allemand *stiura* et *stiure*, dont est dérivé le terme *Steuer* au sens fiscal, signifient en effet *Stab* et *Stütze*, que l'on pourrait traduire par l'appui et le soutien aux pauvres.¹¹

La (re)distribution en tant que clé d'analyse de l'économie et de la société

Selon Polanyi, le mécanisme de la redistribution induit aussi une division du travail différenciée dans les monarchies et les Etats de l'époque moderne.¹² De ce fait, la notion aujourd'hui strictement délimitée de *redistribution/Umwerteilung* s'avère une des clés pour la compréhension de l'économie (et de la société), au même titre que la sociologie fiscale traditionnelle et nouvelle ont propagé le système fiscal comme clé pour l'analyse de l'Etat et de la politique économique.¹³ C'est sur cette définition large que porte la contribution de Frank Jacob. L'auteur montre que la formation d'un Etat central moderne au Japon, à partir des années 1860, est allée de pair avec une réorganisation des rapports de pouvoir et de propriété. Le processus de réforme a notamment débouché sur une redistribution à large échelle de propriétés foncières féodales, les fiefs des Samourais, transformées en préfectures par la maison impériale qui a profité du potentiel économique, démographique et fiscal de cette acquisition ou usurpation. C'est ici que se dévoilent les aspects matériels du pouvoir politique des élites: investies du pouvoir de décider, d'exécuter et de contrôler, ces élites qui disposent aussi de l'instance (re)distributive élargissent leur sphère commerciale et leur marge de manœuvre économique et politique et en sont l'incarnation. Polanyi associe d'ailleurs la redistribution à une *centralisation* des ressources et du pouvoir, caractéristique de la formation des Etats modernes.¹⁴ La contribution de Sandro Guzzi-Heeb porte sur cet aspect-là de la redistribution des ressources et des compétences, du bas vers le haut et de l'autorité régionale vers l'autorité centrale, en s'inscrivant dans une tradition de recherche développée en Suisse par André Holenstein et Martin Körner, ou à l'étranger par Rudolf Braun, Wolfgang Reinhard, Charles Tilly et Richard Bonny.¹⁵ Sandro Guzzi-Heeb montre non seulement que l'Etat de l'époque moderne a vu le jour à travers cette redistribution plus ou moins forcée, mais aussi que cet Etat restituait et redistribuait les recettes accumulées par les ponctions (proto)fiscales à un large cercle de parties prenantes, contribuant ainsi dans une grande mesure à la stabilisation du pouvoir, non seulement au plan économique mais aussi au plan politique.

Ce que «l'économie de marché» a changé

Depuis le long 19e siècle, que les historiens font commencer à la fin du 18e siècle, le caractère de la redistribution a, en apparence, changé. Ce changement s'explique par deux processus principaux: d'une part, l'avènement de l'*économie de marché moderne* et d'autre part, le processus laborieux et haut en rebondissements que

nous appellerons, pour simplifier, *démocratisation*. Chez Polanyi, le «marché» est le résultat d'un quatrième principe structurant, celui du troc. La thèse selon laquelle le principe du troc a généré une institution nouvelle, distincte, à savoir le marché ou le système de marché, l'amène, en suivant la tradition marxiste, à identifier une césure historique qui culmine dans l'affirmation largement reconnue mais aussi controversée¹⁶ du «désencastrement» de l'économie de marché (capitaliste) et de la société: «Ce n'est plus l'économie qui est encadrée dans la société, mais la société qui se retrouve encadrée dans le système économique»; la société devient en quelque sorte un «appendice du marché».¹⁷ Ces observations sont pertinentes pour nos réflexions parce qu'elles renvoient à la perception d'une répartition primaire et secondaire des revenus, fortunes, fonctions, carrières et, plus généralement, perspectives de vie, devenues caractéristiques de l'époque contemporaine: la première répartition se faisant exclusivement dans et par le marché, alors que dans la deuxième, l'Etat et les assurances sociales (institutions parafiscales) s'emploient à améliorer (ou fausser, selon la perspective) les résultats du marché au coup par coup, moyennant une redistribution. Sandro Guzzi-Heeb questionne cette hypothèse d'une répartition (primaire) en tant que condition préalable nécessaire à une redistribution consécutive; il montre plutôt que les pouvoirs seigneuriaux et les inégalités socioéconomiques au Moyen Age et au début de l'époque moderne furent, dès le début, le résultat d'un processus inverse de redistribution et d'appropriation.

En effet, l'hypothèse d'une répartition primaire évoque l'idée que des lois économiques universelles autonomes et inéluctables sont à l'œuvre. Dans les sociétés *démocratiques* contemporaines – c'est ici qu'entre en jeu la deuxième étape du développement historique de ce long 19e siècle –, les résultats de cette manière de voir seraient en conflit avec les idées de justice, d'équité et d'équilibre social, et donc commanderaient l'intervention (limitée) de l'Etat. Depuis la première moitié du 20e siècle, cette intervention a eu lieu du *côté des recettes* sous la forme d'un système de taxation fiscale progressive, qui ménage les petits et moyens revenus par rapport aux gros revenus. Les recettes fiscales venaient en outre alimenter les caisses des assurances sociales et de l'assistance publique, de sorte que les ménages en profitaient à nouveau sous la forme de rentes, d'indemnités de chômage et autres prestations sociales – ce que l'on appelle le transfert social – via la redistribution du *côté des dépenses*. La contribution d'Axelle Brodiez-Dolino et l'essai photographique de Felix Fischer sont consacrés à ces rapports de force caractéristiques du 20e siècle. Axelle Brodiez-Dolino analyse le développement du système de l'aide sociale en France depuis 1945, conçu initialement et jusqu'en 1880 comme une œuvre caritative privée et qui, après son étatisation, fut financé par les recettes fiscales, ainsi que l'importance à lui accorder dans la répartition réelle des richesses.

La redistribution servait indéniablement des objectifs sociopolitiques, à savoir la lutte contre la pauvreté et contre l'exclusion sociale.

Dans l'initiative populaire «Impôt sur la richesse», rejetée par le peuple en 1977, la redistribution avait un autre objectif. Se fondant sur l'aspect «communication» de la campagne de votation de 1977, Felix Fischer montre à l'aide d'illustrations et d'articles, que celle-ci s'est servie surtout d'arguments concernant la répartition (in)équitable de la charge fiscale. Ces différentes nuances sémantiques – redistribution et équité – renvoient à la catégorisation que Fritz Neumark, spécialiste allemand de la finance et de la fiscalité, avait proposée en 1970 en se fondant sur des concepts fiscaux idéaux de l'économie, de la philosophie morale et des sciences financières depuis le 17^e siècle.¹⁸ Neumark identifie quatre principes pour une «politique fiscale équitable et rationnelle au plan économique», notamment la double catégorie des «principes d'imposition fiscale éthiques et sociopolitiques». Au sein de cette catégorie, distinction est faite entre les postulats de l'équité – les représentations éthiques de la justesse, de l'impartialité et de la généralité de la taxation fiscale – et les objectifs sociopolitiques de la redistribution.¹⁹ Dans la pratique politique, ces deux conceptions se sont recoupées et se recourent encore.²⁰ L'essentiel à retenir est toutefois que l'argumentation des partisans de l'impôt sur la richesse mettait en cause le droit des riches à leur richesse, qui se fonde sur les lois du marché. Les mêmes arguments se retrouvent dans les revendications pour une plus forte taxation des successions.²¹ Alors que dans l'espace germanophone, le terme de *unverdiertes Vermögen* (une fortune imméritée) revêt une dimension critique et politique,²² l'expression anglo-saxonne *unearned income* est devenue un terme technique en rapport avec les revenus tirés de la propriété immobilière, des successions, des gains de loterie ou autres gains similaires.²³ Par l'identification et le tri, ou la dénonciation/scandalisation de ce qui n'est pas mérité, pas réalisé par le travail, les deux discours – *unearned income* et *unverdiertes Vermögen* – réifient en fin de compte le principe libéral de la méritocratie et la protection de la propriété privée acquise au prix d'un honnête labeur.

Contre les mythes: la (re)distribution en tant qu'élément des droits de propriété

Les philosophes Liam Murphy et Thomas Nagel parlent du mythe de la possession et de la propriété.²⁴ Ce mythe occulte l'émergence de la propriété privée en tant que convention sociale et juridique, ainsi que les prestations, infrastructures et contributions à la sécurité sociale de l'Etat, qui soutiennent le «marché». Comme les systèmes de redistribution étatiques-fiscaux ou privés-caritatifs codéfinissent ces conventions, il conviendrait de les évaluer par rapport à leurs fonctions de

justice ou de transformation en tant qu'*élément du système global des droits de propriété*.²⁵ Avec Rousseau, quoique de manière moins apologétique, on peut attribuer aux droits de posséder et de disposer un rôle moteur dans la création des sociétés et des politiques (occidentales): «Il est certain que le droit de propriété est le plus sacré de tous les droits des citoyens, et plus important à certains égards que la liberté même [...]; soit enfin parce que la propriété est le vrai fondement de la société civile, et le vrai garant des engagements des citoyens...»²⁶ Et avec Rousseau, on se retrouverait dans la vision de Polanyi de l'économie de marché, à la limite où le travail et la génération de revenus ne seraient plus encadrés dans la société et où la revendication de l'égalité politique conjugée à l'inégalité socioéconomique – considérée comme loi universelle de l'économie – forme un mélange hautement explosif que la redistribution permettrait un tant soi peu de contenir.

Cependant, au lieu d'ouvrir encore plus grand le portail sur le champ incomparable de l'*(in)égalité*, nous préférons retourner sur nos pas et en revenir à cette constellation insolite de *distribution/redistribution*, qui ne se différencie qu'avec le temps en étapes et processus en apparence clairement délimités. Pourquoi redistribuer, alors que l'on pourrait *partager* différemment? C'est bien cette question qui se dessine en filigrane de l'oraison funèbre alarmiste prononcé par Rudolf Goldscheid en 1917 sur les cendres d'un Etat endetté jusqu'au cou car dépouillé de ses biens à la fin de la Première Guerre mondiale, qu'il voulait voir se relever pour devenir un Etat créancier social, propriétaire et producteur. Ainsi, pensait le sociologue et défenseur des droits de l'homme autrichien, l'Etat résoudrait également cet éternel dilemme, à savoir que les impôts indirects chargent davantage les couches sociales inférieures et que les impôts directs se répercutent sur ces mêmes classes sous la forme de hausses de prix et/ou de réductions de salaires.²⁷ Le premier reproche peut avoir perdu de son importance au 20e siècle, avec le développement d'un dispositif de protection sociale qui peut aussi être financé au moyen de systèmes de taxe régressifs, comme les contributions aux assurances sociales et les taxes sur la valeur ajoutée (TVA). Il s'avère en effet, études scientifiques à l'appui, que la redistribution est la plus forte et la plus efficace avec une combinaison d'impôts progressifs et de TVA élevés, qui sont utilisés pour financer une couverture sociale globale.²⁸ Mais la deuxième analyse, à savoir la répercussion non voulue des impôts directs sur le contribuable modeste, n'est toujours pas résolue. Il s'agit là d'un paradoxe fondamental que Goldscheid n'est pas le premier ni le dernier à relever: «Plus on cherche à rendre un système fiscal équitable et démocratique, plus on favorise des effets secondaires indésirables – c'est que l'Etat s'intéresse vivement à la concentration du capital dans les mains d'une minorité. On pense par exemple à l'impôt progressif sur le revenu, dont le

taux s'accroît à mesure que le revenu augmente. Ce barème progressif a pour effet que les revenus de l'Etat augmentent d'autant plus que la répartition des revenus est inégale.»²⁹

Ce qui peut paraître comme une lubie de quelques sociologues de l'empire austro-hongrois, comme une expérience du «socialisme réel» – devenu une page de l'histoire européenne depuis 1989 – ou comme une suggestion politique, devrait plutôt être compris comme une invitation: une invitation à étudier avec un nouvel élan les légitimités de la propriété, du droit, du mérite et aussi de la redistribution à différentes époques, dans différents espaces géographiques et dans différents groupes sociaux et démographiques, afin d'explorer les rapports complexes et mouvants entre partager, répartir et redistribuer. Si ce cahier est une incitation à relancer le débat sur la question, en Suisse également, il aura rempli son objectif.

Gisela Hürlimann, Andreas Behr, Sonja Matter, Malik Mazbouri

Notes

- 1 Hansueli Schöchli (hus.), «Die Lust am Umverteilen. Französischer Wirtschaftsprofessor profiliert sich als Marx der Moderne», *Neue Zürcher Zeitung*, 5. 3. 2014, 28.
- 2 Thomas Piketty, *Le capital au XXIe siècle*, Paris 2013.
- 3 Voir par ex. pour la Suisse: Fabian Dell, Thomas Piketty, Emmanuel Saez, *Income and Wealth Concentration in Switzerland over the 20th Century*, Discussion Paper, Centre for Economic Policy Research, Londres 2005; pour l'approche transnationale et comparative: Anthony B. Atkinson, Thomas Piketty (éd.), *Top Incomes over the Twentieth Century. A Contrast between European and English-Speaking Countries*, Oxford 2007.
- 4 *Google books Ngram Viewer*: redistribute (English), redistribuer (French), umverteilen (German), 1800–2008. L'analyse de textes en allemand ne débouche sur une visibilité statistique qu'à partir de 1940. Le taux d'erreur de la reconnaissance optique de caractères (ROC) est néanmoins relativement élevé, en raison de la *Frakturschrift* (écriture gothique allemande).
- 5 Lemme «Redistribuer», *A Dictionarie of the French and English Tongues*, compilé par Randle Cotgrave, Londres 1611, <http://www.pbm.com/~lindahl/cotgrave/800small.html> (version du 11. 12. 2014); également cité dans *The Oxford English Dictionary*, éd. par E. S. C. Weiner, J. A. Simpson, 2e éd., vol. XIII, Oxford 1989/91, 419.
- 6 Aristoteles, *Nikomachische Ethik*, traduction allemande et commentaire de Franz Dirlmeier, Berlin 1983; Ursula Wolf, *Aristoteles' Nikomachische Ethik*, Darmstadt 2002; Sancti Thomae de Aquino, *Summa Theologiae, secunda pars secundae partis a quaestione LXI ad LXXVIII*, Textum Leoninum Romae 1897, quaestio 61.
- 7 *Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm*, éd. par E. Wülcker et al., vol. 12, 1ère section, Leipzig 1956, 1888–1889.
- 8 Pour citer un exemple actuel: Laurence Fontaine, *Le marché. Histoire et usages d'une conquête sociale*, Paris 2014.
- 9 Karl Polanyi, *The Great Transformation. Politische und ökonomische Ursprünge von Gesellschaften und Wirtschaftssystemen*, Francfort-sur-le-Main 1978, spécialement 77–87.
- 10 Ibid., 82 s.
- 11 Voir aussi: Gisela Hürlimann, «Steuern», in Christof Dejung, Monika Dommann, Daniel

- Speich Chassé (éd.), *Auf der Suche nach der Ökonomie. Historische Annäherungen*, Tübingen 2014, 287–314.
- 12 Polanyi (voir note 9), 83.
 - 13 Rudolf Goldscheid, «Staatssozialismus oder Staatskapitalismus. Ein finanzsoziologischer Beitrag zur Lösung des Staatsschulden-Problems [1917]», in Rudolf Hickel (éd.), *Die Finanzkrise des Steuerstaates. Beiträge zur politischen Ökonomie der Staatsfinanzen*, Francfort-sur-le-Main 1976, 40–252; Isaac W. Martin, Ajay K. Mehrotra, Monica Prasad, «The Thunder of History: The Origins and Development of the New Fiscal Sociology», in Isaac W. Martin, Ajay K. Mehrotra, Monica Prasad (éd.), *The New Fiscal Sociology. Taxation in Comparative and Historical Perspective*, Cambridge 2009, 1–27.
 - 14 Polanyi (voir note 9), 88.
 - 15 Voir: la bibliographie dans la contribution de Sandro Guzzi-Heeb; Rudolf Braun, «Taxation, Sociopolitical Structure, and State-Building: Great Britain and Brandenburg-Prussia», in Charles Tilly, Gabriel Ardat (éd.), *The Formation of National States in Western Europe*, Princeton (NJ) 1975, 243–327.
 - 16 Voir par ex. Deirdre N. McCloskey, «Other Things Equal: Polanyi Was Right, and Wrong», *Eastern Economic Journal* 23/4 (1997), 483–487.
 - 17 Polanyi (voir note 9), 88 s.
 - 18 Fritz Neumark, *Grundsätze gerechter und ökonomisch rationaler Steuerpolitik*, Tübingen 1970. Pour l’histoire des idées en matière de politique fiscale en général, voir Fritz Karl Mann, *Steuerpolitische Ideale. Vergleichende Studien zur Geschichte der ökonomischen und politischen Ideen und ihres Wirkens in der öffentlichen Meinung, 1600–1935*, Jena 1937.
 - 19 Neumark (voir note 18), 45 s.
 - 20 Par ex., l’initiative populaire «Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale)», <http://www.erbschaftssteuerreform.ch/fr> (version du 11. 12. 2014)
 - 21 *Argumente für eine Erbschaftssteuerreform* (20. 11. 2014), 1: «Les successions surviennent sans contre-prestation, tout comme les gains de loterie, et doivent par conséquent être imposées. Il est économiquement raisonnable et juste que les successions, tout comme les revenus du travail, soient imposées.» Cité in *Ausführliches Argumentarium* (PDF), <http://www.erbschaftssteuerreform.ch/fr-initiative-argumente.html> (version du 11. 12. 2014).
 - 22 Jens Beckert, *Unverdiertes Vermögen. Soziologie des Erbrechts*, Francfort-sur-le-Main 2004. Voir aussi Hans Kissling, *Reichtum ohne Leistung. Die Feudalisierung der Schweiz*, Zurich 2008.
 - 23 Voir par ex. Cornell University Law School: «42 U.S. Code § 1382a – Income; earned and unearned income defined; exclusions from income», <http://www.law.cornell.edu/uscode/text/42/1382a> (version du 11. 12. 2014).
 - 24 Liam B. Murphy, Thomas Nagel, *The Myth of Ownership. Taxes and Justice*, New York 2002. Voir aussi la recension, qui va bien au-delà d’un simple commentaire critique, de Lawrence Zelenak, «The Myth of Pretax Income», *Michigan Law Review* 101 (2003), 2261–2274.
 - 25 Murphy/Nagel (voir note 24), 8, en rapport avec les impôts: «Taxes must be evaluated as part of the overall system of property rights that they help to create. Justice or injustice in taxation can only mean justice or injustice in the system of property rights and entitlements that result from a particular tax regime.»
 - 26 Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l’Economie politique*. D’abord publié dans Denis Diderot, Jean D’Alembert (éd.), *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, vol. 5, 1755; cet essai a été publié pour la première fois séparément sous le titre connu aujourd’hui en 1758. Il est ici cité de l’édition numérique de Pierre Hidalgo, source: *Les classiques des sciences sociales*, avril 2012, http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/file/rousseau_economie_politique.pdf, citation 34. Dans *Discours sur les origines et les fondements de l’inégalité parmi les hommes*, Québec 1754, Rousseau y défend une position fondamentalement critique à l’égard de la propriété.

- 27 Goldscheid (voir note 13), 75.
- 28 Différentes contributions scientifiques sur l'Etat social et le capitalisme depuis les années 1990, par ex.: David Bradley et al. (éd.), «Distribution and Redistribution in Postindustrial Democracies», *World Politics* 55 (2003), 193–228.
- 29 Goldscheid (voir note 13), 76.